

Attestation de contrôle d'un générateur de chaleur

Date du contrôle :

/ /

N° attestation :

Certifié par



 CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES
 SPÉCIALES DU BÂTIMENT A.S.B.L.

Nature du contrôle

- Contrôle périodique
 Nouveau contrôle après 1^{re} déclaration de non conformité
 Nouveau contrôle après 2^{de} déclaration de non conformité
 Contrôle en vue d'une remise en fonctionnement
 Contrôle après intervention sur la partie combustion
 Ramonage Oui Non

Combustibles (1 attestation par combustible)

- (si multicom bustible, mentionner les différents combustibles)
 Solide Pellets Bûches Céréales Charbon
 Autre :
 Liquide Gasoil Extra «désoufré» Fuel lourd
 Autre :
 (Fuel léger – Fuel intermédiaire)
 Gazeux G20 G25 Propane Butane Biogaz
 Autre :

Local de chauffe – amenée d'air – évacuation des gaz de combustion

Introduction de la demande initiale de permis d'urbanisme du bâtiment contenant le local de chauffe :

- Avant le 29/05/2009 (Respect de la norme ou du code de bonne pratique applicable au moment du placement de l'installation de chauffage central ou auxquelles il a été soumis par la suite)
 Après le 29/05/2009 (Respect, selon les cas, des normes NBN B 61-001, 61-002, 51-003, 51-004, 51-006)

Conformité de la ventilation du local de chauffe : OUI NONConformité du dispositif d'amenée d'air comburant : OUI NONConformité du dispositif d'évacuation des gaz de combustion : OUI NON

En cas de non conformité, cause(s) de non conformité et action(s) à entreprendre :

Orifices de mesures (générateurs combustibles liquides et gazeux)

Le générateur est-il dispensé de la présence d'orifices de mesures ? OUI NONSi réponse = « NON» (orifice obligatoire) Présent et conforme Présent et non conforme Absent et techniquement non réalisable

Remarque – Cause de non-conformité :

Informations techniques complémentaires

Si générateur de type B à tirage naturel (atmosphérique):

Mesure de tirage de la cheminée à Pn : Val. mesurée : Pa ; Val. constructeur : Pa

Informations complémentaires non-obligatoires si comb. liquide : Pression de la pompe (bar) :

Gicleur : Marque et type Débit (gal/h) : Angle (degré) :

Information complémentaire non-obligatoire si combustible gaz : Débit (m³ ou kg) :

Combustibles solides : respect des critères de bon fonctionnement des installations

L'installation n'émet-elle que très brièvement de la fumée ? OUI NONL'évacuation des gaz s'effectue-t-elle correctement ? OUI NON→ RÉSULTAT GLOBAL OK non OK

Déclaration de conformité

L'ensemble générateur de chaleur – local de chauffe – dispositif de ventilation – dispositif d'évacuation des gaz de combustion est conforme aux dispositions de l'AGW du 29/01/2009 : OUI NON

En cas de non conformité, causes de non conformité et actions à entreprendre :

Technicien spécialisé en combustibles solides Technicien agréé Comb. Liq. GI GIINom : Delorsou GillesN° d'agrément CL ou CG : 763495Nom entreprise SARL Delorsou Gilles N° Entreprise 0683712564Adresse : 4 Route de HuyCP : 4560 Localité : Clavier Tél : 0477.35485

Générateur de chaleur

Nb de générateurs dans le local de chauffe : 1

Identification du générateur (si plusieurs) :

Plaque signalétique : Oui NonType : B, C : Condensation : Oui NonType unit : Oui Non

Année de construction : N° série :

Marque : STRACH Type :

Puissance nominale utile (kW-kCal/h) :

Demandeur du contrôle propriétaire locataire autreNom et prénom du client : LA FERME DES OLIVIERES

Entreprise (si pertinent) :

Adresse : 3 Rue de la Vieille Chapelle Bende

Tél : Courriel :

Localisation du générateur si différente :

Installation de chauffage central Brûleur

Fluide caloporteur

 Eau Vapeur b.p. Huile therm.

Production chaleur

 Chauffage ECS Chauffage et ECS 1 allure Plusieurs allures (nombre:) Unit Air pulsé (séparable)Si unit gaz ou comb. liq. : Prémix Non prémix

Si air pulsé (gaz / combustible liquide / pellets)

Marque : Wasthoff Type :

Année de construction : N° de série :

Respect des critères de bon fonctionnement des chaudières alimentées en combustibles liquides ou gazeux

Température d'eau (°C)	Indice de fumée MAX. (Bacharach)	t° gaz combustion MAX. (°C) NETTE	Teneur en CO2 MIN. (%)	Teneur en O2 MAX. (%)	Teneur en CO MAX. (mg/kWh)	Rendement combustion MIN. (%)
Performances minimales	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>12</u>	<u>4.4</u>	<u>155</u>	<u>90</u>
Valeurs mesurées à la puissance nominale	<u>0</u>	<u>182</u>	<u>12</u>	<u>4.4</u>	<u>122</u>	<u>92</u>

A remplir si brûleur à "plusieurs allures" (*) ou "modulant de P ≥ 1 MW" (*)

Allure 1 (Pmin)	Allure 2 (25% si modulant)	Allure 3 (50% si modulant)	Allure 4 (75% si modulant)	Comparaison
				<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK
				<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK
				<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK
				<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK
				<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK
				<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK

→ RÉSULTAT GLOBAL OK non OK(*) ATTENTION : Si un brûleur à deux allures ou modulant ne peut être maintenu pendant un temps suffisamment long sur la (les) basse(s) puissance(s) inférieure(s) à la puissance maximale pour permettre la mesure, mettre une croix ici et effectuer uniquement la mesure à la (aux) puissance(s) pouvant être maintenue(s).

Inspection périodique du système de régulation et de la (les) pompe(s) de circulation

Inspection à effectuer sur la (les) pompe(s) de circulation du (des) circuit(s) de chauffage, facultativement sur les autres pompes (ECS, ...).

Inspection du système de contrôle (régulation). Si inexistant, cocher cette case <input checked="" type="checkbox"/>		Inspection de la (les) pompe(s) de circulation	
La régulation fonctionne-t-elle en mode automatique ou manuel ?	<input type="checkbox"/> AUTO <input type="checkbox"/> MAN (a)	Existe-t-il des indices de dysfonctionnement de la (des) pompe(s) de circulation du circuit de chauffage (p.ex. : bruit anormal) ?	<input type="checkbox"/> OUI (c) <input type="checkbox"/> NON
Le thermostat d'ambiance fonctionne-t-il (pas de code d'erreur,...) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
L'horloge (si présente) est-elle correctement réglée ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Si oui, préciser :	
Le chauffage est-il programmé pour fonctionner en mode réduit durant la nuit ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (b)	Remarques :	
(a) Si dérogation manuelle, inciter l'utilisateur à passer en mode automatique. (b) Proposer à l'utilisateur de réduire la consigne de température nocturne. (c) dans ce cas inviter le client à faire diagnostiquer plus précisément la pompe afin d'évaluer le risque de surconsommation ou de panne.			

Diagnostic approfondi dans le cadre d'une inspection périodique (si Pnom > 20 kW)

A. Un rapport de diagnostic approfondi est-il présent ?		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Si réponse = « OUI » →	Passer au point B	Si réponse = « NON » →	Passer au point C
B. Y a-t-il eu une modification du système de chauffage ou des exigences en matière de chauffage du bâtiment réalisée depuis la date du rapport de diagnostic le plus récent ?		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si réponse = « OUI » →	Passer au point D	Si réponse = « NON » →	L'installation est déclarée en ordre de diagnostic jusqu'à la prochaine inspection périodique → Sortie du tableau
C. Y a-t-il eu une modification du système de chauffage ou des exigences en matière de chauffage du bâtiment réalisée après le 30 avril 2015 ?		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Si réponse = « OUI » →	Passer au point D	Si réponse = « NON » →	Passer au point E
D. Y a-t-il au moins 2 ans que les modifications ont été réalisées ?		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si réponse = « OUI » →	Effectuer un diagnostic et l'installation est déclarée en ordre jusqu'à la prochaine inspection périodique → Sortie du tableau	Si réponse = « NON » →	Attendre le premier contrôle périodique après ces 2 ans pour réaliser le premier diagnostic. L'installation est déclarée en ordre jusqu'à la prochaine inspection périodique → Sortie du tableau
E. Le diagnostic a-t-il déjà été reporté ?		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Si réponse = « OUI » →	Effectuer un diagnostic. Dans ce cas, l'installation est déclarée en ordre jusqu'à la prochaine inspection périodique → Sortie du tableau	Si réponse = « NON » →	Effectuer un diagnostic. Dans le cas où le diagnostic ne serait pas faisable, il est toléré de le reporter <u>une seule fois</u> . Il devra alors être réalisé lors du prochain contrôle périodique. Note: un seul rapport est admis → Sortie du tableau

Prochaines interventions

- En cas de conformité prochaine inspection périodique réglementaire, à réaliser entre le 05-01-2024 et le 04-04-2024
- En cas de non-conformité sans mise à l'arrêt, au plus tard le
- De contrôle en vue d'une remise en fonctionnement faisant suite à une mise à l'arrêt due à une non-conformité.
- D'entretien conseillé par le constructeur au plus tard le 05-01-2024
- De diagnostic approfondi dans le cadre d'une inspection réglementaire, à réaliser entre le et le

Attestation de contrôle périodique établie par

Nom et prénom du technicien : Delacour Gilles
 Fait le 05-01-2023 Signature du technicien :

Attestation reçue par

M.-Mme :
 Signature du client :
 en qualité de :



ATTENTION: En cas de constatation d'un danger pour les utilisateurs du générateur contrôlé ou pour toute autre personne, le technicien agréé est tenu de prévenir l'utilisateur et le propriétaire du générateur; soit s'ils sont présents par un écrit signé par les parties concernées, chacune en recevant une copie, soit s'ils sont absent par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception qui avertit du danger potentiel.

Secours d'urgence : 100 ou 112
SOS odeurs de gaz : - clients ORES : 0800 87 087
 - clients RESA / NETHYS : 04 362 98 38 (français) - 087 74 20 18 (allemand)
 - clients EANDIS / GASELWEST : 0800 65 0 65